

étude tous les pays qui ont demandé leur adhésion en vue de l'élargissement de l'Union européenne⁹.

Aux fins de la ventilation sectorielle, nous utilisons une agrégation industrielle à dix secteurs – *Agriculture, Mines, Aliments transformés, Textiles et vêtement, Fer et acier, Machines et matériel, Équipement de transport, Produits chimiques, caoutchouc et plastiques, Autres produits manufacturés et Services* – pour examiner les effets généraux d'un accord de libre-échange Canada-UE et les conséquences de l'élargissement de l'UE sur le commerce extérieur du Canada. Notre agrégation sectorielle de la base de données GTAP est présentée au tableau C-9 et les données économiques de base sur les pays et les régions utilisées dans la présente étude sont présentées au tableau C-10.

SCÉNARIOS

Quatre scénarios ont été élaborés pour traiter de divers aspects d'un éventuel accord de libre-échange Canada-UE et d'un élargissement de l'Union européenne. Les scénarios varient selon deux dimensions. Premièrement, il y a la dimension géographique de l'accord de libre-échange. L'UE fait toujours partie de l'ALE modélisé mais ses partenaires varient. Nous examinons deux cas fondamentaux. Le premier suppose que le Canada conclut un ALE avec l'UE à 15 pays. Dans le second cas, les candidats (les 13 pays qui ont demandé leur adhésion à l'UE) deviennent membres de l'Union européenne et le Canada conclut un ALE avec l'UE élargie.

La seconde dimension sous laquelle les scénarios diffèrent est la portée de la libéralisation du commerce dans le secteur agricole. Deux possibilités sont envisagées. Dans le premier cas, il n'y a aucune libéralisation des échanges de produits agricole. Dans ce cas, l'ALE englobe tous les secteurs sauf l'*Agriculture* et les *Aliments transformés* – les parties à l'Accord maintiennent leurs droits tarifaires et leurs subventions sur les produits agricoles et les aliments à leur niveau d'origine. Le second cas envisage une libéralisation complète des échanges dans les secteurs de l'*Agriculture* et des *Aliments transformés*, en plus des huit autres secteurs. Ce cas suppose la suppression de tous les droits tarifaires sur les importations d'aliments et de toutes les taxes et subventions sur les exportations d'aliments. Le lecteur est invité à consulter le chapitre IV où sont décrites les hypothèses relatives à la libéralisation de l'agriculture. Pour les fins de la présentation, les deux dimensions de l'« agriculture » (aucune libéralisation des échanges de produits agricoles et libéralisation complète de ces échanges) sont désignées par les lettres « a » et « b », respectivement.

⁹ La liste complète des candidats englobe la Bulgarie, la République tchèque, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Turquie.